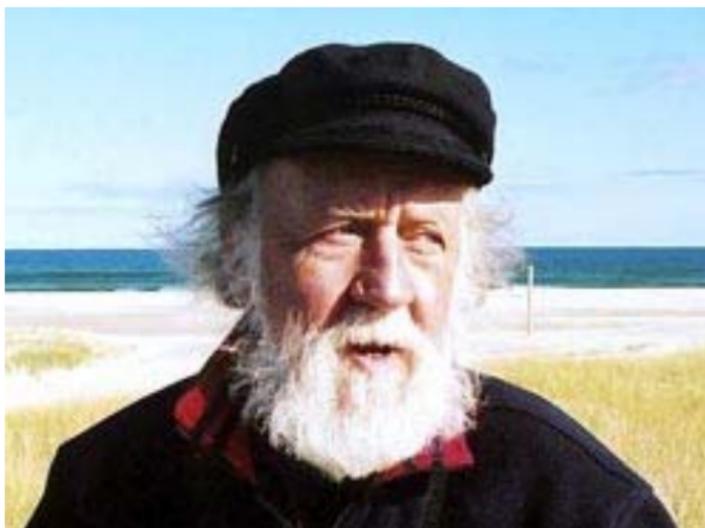


Les entreprises concernées par la biodiversité

24/05/2009 08h16



Grâce aux innombrables services écologiques, dont la production naturelle d'oxygène des végétaux chlorophylliens, la pollinisation des plantes, la fertilité des sols par les bactéries souterraines, l'épuration de l'eau par les roseaux, nous respirons, nous nous alimentons, nous vivons.

Mais voilà que tous les écosystèmes terrestres ou aquatiques sont mal en point et que leurs services sont moins performants: 60%des services écologiques sont dégradés.

Comme manger et respirer ne nous suffit pas, qu'il nous faut nous insérer dans le monde du travail, une nouvelle ère industrielle est à inventer.

Fin de l'ère industrielle

Face à l'urgence de la situation mise en exergue par l'Évaluation des écosystèmes du millénaire (<http://www.millenniumassessment.org/fr/index.aspx>) et confirmée chaque jour par les scientifiques, il faut non moins urgemment réintégrer les activités économiques au coeur de la biodiversité.

La dégradation des écosystèmes et l'épuisement des ressources naturelles de toutes natures (pétrole, minerais, etc.) sont les prémices de la fin de l'ère industrielle telle qu'on l'a connue au siècle dernier.

Certaines entreprises ont donc déjà anticipé en allant au-delà des contraintes réglementaires en vigueur, admettant qu'il est aussi de leur responsabilité de protéger le climat et la diversité biologique. Une difficulté majeure pour intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises est d'analyser et d'appréhender stratégiquement la prise en compte de la préservation de la biodiversité.

Il faut «faire équipe avec la vie», selon l'expression de Robert Barbault.

Il faut donc analyser la nature de l'influence des entreprises sur le vivant, faire un bilan biodiversité.

Il est une association française qu'il faut mettre à l'honneur: Inspire a été officiellement déclarée le 1er février 2008. Son nom complet est «Initiative pour la promotion d'une industrie réconciliée avec l'écologie et la société».

En tant qu'association, *Inspire* a pour objet de promouvoir un mode de développement économique favorable à l'emploi et à la compétitivité, et économe en ressources naturelles par:

- La bio-inspiration et le biomimétisme comme moteurs de l'innovation.
- L'économie circulaire.
- L'économie de fonctionnalité.
- La restauration de la pleine fonctionnalité et du potentiel d'évolution des écosystèmes par le réinvestissement dans le capital naturel.

Inspire se donne pour mission d'accompagner les entreprises et les territoires dans le déploiement d'une nouvelle stratégie.

Dans un contexte sans précédent d'in-version des raretés, dans lequel les ressources naturelles sont de plus en plus rares, mais où les savoirs, les compétences et les informations sont plus abondants et circulent à des vitesses plus rapides que jamais, les conditions d'une nouvelle révolution industrielle sont réunies.

S'inspirer du vivant

Elle sera fondée sur un nouveau contrat avec la nature, parce que nous aurons su saisir les possibilités de s'inspirer du vivant et d'en respecter les règles pour créer durablement des richesses.

Inspire se positionne comme un courroie de transmission entre la recherche de pointe et les acteurs économiques sur le terrain, vise à renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires, à créer de nouveaux emplois à forte valeur ajoutée et porteurs de sens, et à restaurer les services écologiques dont toutes les activités humaines dépendent directement ou indirectement.

Inspire est une initiative portée par Emmanuel Delannoy, expert en développement durable spécialisé sur les interactions entre le vivant et l'économie. Il est membre de la Ligue Roc que je préside. Emmanuel Delannoy a été un de ses représentants au Grenelle de l'environnement.